

Organiser ses propres funérailles



BERGERON
SALON FUNÉRAIRE

100 ans d'histoires...

Salon funéraire Bergeron

620 Boul. Bois-Francs Sud

Victoriaville G6P 5X2

Tél. 819 357-2621

info@salonbergeron.com

www.salonbergeron.com



Organiser ses propres funérailles

Qu'est-ce qu'un dépôt de volontés?

Le dépôt de dernières volontés vous permet d'exprimer vos derniers souhaits et décrire comment vous désirez que se déroule vos funérailles. Contrairement à un arrangement préalable, vous ne faites aucun paiement de votre vivant. Au moment de votre décès, il reviendra à votre succession de déboursier les frais. Il est important de comprendre que vos proches auront le droit de suivre ou non les indications que vous aurez laissées.

Quels sont les avantages de faire un dépôt de volontés?

- Vous pourrez prendre le temps de discuter des choix qui vous sont offerts avec vos proches et ainsi alléger le poids de cette démarche lors du décès.
- Vous pourrez rencontrer un conseiller qui répondra à toutes vos interrogations.
- Vous permet d'avoir un document officiel dans lequel vous communiquez à vos proches vos dernières volontés, **sans engagement** de votre part.
- Il n'y a **aucun frais encourus**, le Salon funéraire Louis Bergeron prend à sa charge les frais d'ouverture de dossier.
- Il est possible en tout temps de convertir le **dépôt de dernières volontés** en contrat d'arrangements préalables.

Comment dois-je procéder ?

1. Déterminer tout d'abord quel type de funérailles vous convient, par exemple : Exposition du défunt ou seulement de l'urne, choix de la célébration, inhumation, goûter après les funérailles, etc.

2. Prenez un rendez-vous avec l'un de nos conseillers. N'hésitez pas à préparer des questions et à les poser lors de la rencontre.
3. À la fin de la rencontre, nous vous remettrons par écrit tous vos choix. Prenez le temps d'y réfléchir ou encore, procédez aux dépôts de vos volontés.
4. Assurez-vous d'aviser vos proches qu'un tel document existe et à quel endroit il a été déposé.

Convertir ses dernières volontés en contrat d'arrangements préalables

Qu'est-ce qu'un contrat d'arrangement préalables?

Le contrat d'arrangements préalables vous permet de planifier et payer vos funérailles en choisissant à l'avance les biens et services qui vous seront fournis suite à votre décès.

En plus des avantages que procurent le dépôt de dernières volontés, la signature d'un contrat d'arrangements préalables apporte **les bénéfices suivants** :

- Le prix est garanti dès la signature.
- Possibilité de payer le contrat en plusieurs versements, **jusqu'à trois ans, sans intérêt.**
- Le montant remis au salon funéraire est placé en fiducie pour votre protection.
- Le contrat est régi par la Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture, sous la surveillance de "l'Office de la protection du consommateur".

Formulaire en vue de faire un Dépôt de dernières volontés

Mes coordonnées

Nom : _____

Domicilié au : _____

Téléphone : _____

Père : _____ Mère : _____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____

Date du mariage _____

Nom du conjoint _____

Numéro d'assurance social (Facultatif) _____

Mes volontés

Exposition suivi d'une inhumation

Exposition suivi d'une crémation

Crémation directe et exposition de l'urne

Crémation directe avec recueillement privé

Crémation directe

Durée de l'exposition (urne ou cercueil) :

Une journée et 2 heures avant les funérailles

Un soir et 2 heures avant les funérailles

La même journée que les funérailles

Autres _____

La cérémonie

Funérailles à l'église : Paroisse : _____

À la Chapelle : Religieuse : Oui Non

Autres endroits : _____

Demandes spéciales pour la cérémonie : _____

Inhumation

Cimetière : _____

Columbarium : _____

Autres : _____

Possédez-vous un lot ou un Habitacle? : Oui Non

Cercueil

Métal (acier, cuivre, bronze) _____

Bois Plaqué _____

Bois Solide (peuplier, frêne, chêne,
érable, cerisier, acajou) _____

Cercueil écologique certifié _____

Location (crémation seulement) _____

Désirez-vous une voûte en acier? Oui Non

La voute en acier est un contenant hermétique qui sert à préserver le cercueil.

Urne

Bois Bronze Marbre

Granite Terre cuite Vitrail

Écologique Autre _____

Publication

Journal La Nouvelle-Union

Journal L'Avenir de l'Érable

Autres _____

Cartes de remerciements

Signets Cartes Quantité : _____

Réception après les funérailles

Oui Non Quantité : _____

Demandes spéciales, directives particulières

Signature

Date : _____